Marc Bonnant obtient son brevet d'avocat en 1971. Il devient, à 41 ans, le plus jeune bâtonnier de l'Ordre des avocats de Genève. Avocat de la partie civile, il plaide les célèbres dossiers Ortiz, Dard, Safra, Stern et il est l'avocat de l'Impératrice d'Iran et de Souha Arafat. A la défense, il plaide, parmi de nombreuses causes, les dossiers Cornfeld, de Gorski ou encore Gaon. Il préside également pendant vingt ans la Commission de droit pénal, ainsi que le Concours d'art oratoire qu'il a créé.

Marc Bonnant donne de multiples conférences dans les collèges ou universités de Suisse romande et à Paris sur la rhétorique, la langue, la culture, l'essence et le rôle de l'intellectuel. Sa connaissance des lettres et ses dons d'orateur ont conduit Marc Bonnant, depuis quelques années, à faire du théâtre. Il plaide, sur les scènes romandes et françaises, de multiples procès. Il a notamment consacré ses plaidoiries à Socrate, Jésus de Nazareth, Charles Baudelaire, Marie-Antoinette, Rousseau, Voltaire, Diderot et le Marquis de Sade. L'an dernier, au Grand Théâtre de Genève, il affrontait Bernard-Henri Lévy aux côtés d'Alain Carré autour du *Cas Wagner – Wagner était-il antisémite* ?

Au titre de sa contribution à la défense et à l'illustration de la langue française, Marc Bonnant a été nommé Chevalier puis Officier dans l'Ordre de la Légion d'honneur. Il a reçu le Prix du rayonnement français des mains de Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui l'a salué comme étant « le meilleur improvisateur d'Europe ».

Le Rotary Club Lausanne-Rives

a le plaisir de vous inviter à son traditionnel cocktail de la Nouvelle Année

> le mercredi 20 janvier 2016, à 19h, à l'Hôtel Mirabeau, à Lausanne.

Nous aurons le plaisir d'accueillir **M**^e **Marc Bonnant**, avocat au barreau de Genève, qui s'exprimera librement sur le thème de

"La parole – A quoi sert-elle?"

A des fins d'organisation, nous vous remercions de bien vouloir nous rendre réponse d'ici au 15 janvier 2016 par téléphone au 079 433 33 55, ou en nous envoyant un message électronique à yasmine.vidal@bluewin.ch.

Participation à la soirée (conférence & cocktail) : CHF 50.—. Le résultat de la soirée sera versé à une œuvre caritative.

